



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2026 : le taux de chômage s'établit à 5,0 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud augmente à 5,0 % à la fin du mois de février 2026, en hausse de 0,1 point par rapport à la fin du mois de janvier 2026. Il demeure inchangé au niveau national et romand.

Le canton de Vaud compte, à fin février, 21'325 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, soit 266 personnes de plus par rapport à la fin du mois de janvier 2026 (+1,3 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit la même évolution (+536) et totalise 31'277 personnes (+1,7 %). Il y a un an, au mois de février 2025, le taux de chômage se situait à 4,5 %.

Au cours du mois de février 2026, les ORP vaudois ont inscrit 3079 nouvelles personnes et annulé 2548 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3414 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en baisse de 11,8 % par rapport à janvier 2026.

Pour le mois sous revue, les effectifs de personnes au chômage n'ont subi que de très légères variations par rapport au mois précédent. Les « cadres de direction » (+45), les « informaticiens, techniciens TIC » (+36), les « manœuvres dans l'industrie, manutentionnaires » (+31) et les professions de la santé (+21) enregistrent les plus fortes augmentations mensuelles.

Sur le plan régional, quatre districts sur dix affichent ce mois un taux de chômage stable : Morges (3,6 %), Jura-Nord vaudois (4,7 %), Riviera-Pays-d'Enhaut (5,3 %) et Broye-Vully (6,0 %). Les autres districts présentent une progression de leur taux de chômage, allant jusqu'à 0,2 point pour le district de Lavaux-Oron (3,6 %).

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2197, en hausse de 50 personnes en un mois (+2,3 %) et de 328 personnes en comparaison annuelle (+17,5 %).

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas

et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,6 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2026

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch), 021 316 61 01

Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur: vd.ch/statistique-chomage